

ZABR

Zone Atelier Bassin du Rhône

Séminaire d'échanges

L'observation sociale du fleuve : Recherche et action publique

Judi 20 mars 2008,
La Maison du fleuve Rhône – Givors (69)

S O M M A I R E

CONTEXTE p.4

PROGRAMME p.5

INTERVENTIONS DU SEMINAIRE

Session 1 : Risque

Le risque d'inondation à Lyon. Approche géohistorique et systémique du risque de crue en milieu urbain et périurbain

Claire Combe, Université Lyon 2 p. 9

La perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs

Gilles Armani, Maison du fleuve Rhône p.25

Les relations entre recherche et opérationnel : le point de vue de l'équipe de mise en oeuvre du volet inondation du Plan Rhône

Anne Laure Soleilhavoup, DIREN de bassin p.33

Session 2 : Le fleuve métropolitain

Fleuve urbain, fleuve inoffensif ?

Karin Tröger, Maison du fleuve Rhône p.43

Quelle stratégie fleuve pour la métropole lyonnaise ?

Corinne Hooge et Olivier Pillonel, Grand Lyon p.51

Session 3 : Restauration écologique et ré- appropriation

La perception visuelle des paysages de berges aménagées

Mélanie Cossin, Université Lyon 3 p.63

Paysage et restauration écologique.

L'exemple des bras morts du bassin versant du Rhône

Marylise Cottet, Université Lyon 3 p.75

La plus value sociale d'un programme de restauration écologique

André Vincent, Maison du fleuve Rhône p.85

C O N T E X T E

On le mesure chaque jour un peu plus, la mise en œuvre de politiques et d'actions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques rencontre la dimension du social. Consultation et/ou association du public, évaluation des effets sociaux d'une intervention sur le milieu, diagnostic préalable à l'élaboration d'un programme de mesure, constituent désormais les modalités et condition de l'action publique.

Un premier séminaire organisé en 2006 a permis à la ZABR d'associer ses partenaires à l'élaboration du dispositif d'observation sociale du fleuve ; l'objectif consistait à formuler les questions que chacun pouvait poser, et se poser, en matière d'approche sociale du fleuve.

Depuis, des travaux conduits par des équipes de la ZABR, notamment en partenariat étroit avec les acteurs du fleuve, ont permis d'avancer sur un certain nombre de grandes questions d'actualité : le risque et sa perception, la relation ville-fleuve, la restauration écologique et la question de la ré appropriation du fleuve ou encore de la perception du paysage fluvial restauré.

PROGRAMME

09H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

10h00 Ouverture
Anne CLEMENS, ZABR
Jacky VIEUX, Maison du fleuve Rhône

Session 1 : Risque

10h30 Le risque d'inondation à Lyon. Approche géohistorique et systémique du risque de crue en milieu urbain et périurbain
Claire Combe, Université Lyon 2

11h00 La perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs
Gilles Armani, Maison du fleuve Rhône

11h30 Les relations entre recherche et opérationnel : le point de vue de l'équipe de mise en oeuvre du volet inondation du Plan Rhône
Anne Laure Soleilhavoup, DIREN de bassin

12H15 DEJEUNER

Session 2 : Le fleuve métropolitain

13h30 « La reconquête des fronts d'eau urbain »
Franck Scherrer, UMR 5600

14h00 Fleuve urbain, fleuve inoffensif ?
Karin Tröger, Maison du fleuve Rhône

14h30 Quelle stratégie fleuve pour la métropole lyonnaise ?
Corinne Hooge et Olivier Pillonel, Grand Lyon

Session 3 : Restauration écologique et ré-appropriation

15h00 La perception visuelle des paysages de berges aménagées
Mélanie Cossin, Université Lyon 3

Paysage et restauration écologique.
L'exemple des bras morts du bassin versant du Rhône
Marylise Cottet, Université Lyon 3

15h35 La plus value sociale d'un programme de restauration écologique
André Vincent, Maison du fleuve Rhône

Table ronde : Restauration écologique et plus value sociale

16h05 Animée par *Nicolas Mettan (Etat du Valais - Projet Rhône)*
Philippe Dupont (Agence de l'Eau RM&C),
André Vincent (Maison du fleuve Rhône), Bruno Muscat (Syndicat du Haut Rhône),
Anne Honegger (UMR 5600) et Jean-Michel Olivier (UMR 5023)

17H15 FIN DU SEMINAIRE

RISQUE

**Le risque d'inondation à Lyon.
Approche géohistorique et systémique du
risque de crue en milieu urbain et périurbain**

Claire COMBE, Université Lyon 2

La ville endormie ? Le risque d'inondation à Lyon. Approche géohistorique et systémique du risque de crue en milieu urbain et périurbain

Claire COMBE, Université Lyon2
UMR 5600 Environnement, Ville, Société

Dans la région lyonnaise, le risque d'inondation est le fruit d'interactions complexes entre la ville et ses fleuves, et se caractérise par sa variété et sa variation spatio-temporelles. L'analyse géohistorique et systémique menée à partir de sources d'archives prend acte de cette complexité et en offre une nouvelle clé de lecture. Il s'agit de comprendre, à la lumière du cas lyonnais, en quoi les dynamiques du milieu (morphodynamiques), de l'hydrologie, de l'occupation du territoire (expansion de l'urbanisation), de l'endommagement et des perceptions du risque, mises en œuvre dans la durée, et étudiées selon différents pas de temps, conditionnent le risque en milieu fluvial. L'approche, multiscalaire, s'appuie sur un SIGéohistorique pris en tant qu'outil de territorialisation des composantes dynamiques du risque.

L'originalité du terrain d'étude se fonde dans l'ancienneté des rapports entre la ville et ses fleuves depuis l'Antiquité. La croissance de l'agglomération provoque le dépassement des sites primitifs et l'occupation progressive de l'espace alluvial. En résulte des interactions spatio-temporelles fortes entre l'hydrosystème, l'urbanisation, les aménagements qui en découlent et le risque. Amorcée dans une période de calme hydrologique il y a plus de 2000 ans, l'urbanisation du corridor fluvial est compromise par l'ajustement fluvial à la péjoration hydroclimatique du Petit Age Glaciaire (XIVe-XIXe s.). Cette crise hydrogéomorphologique coïncide avec une crise foncière qui impose le dépassement des sites médiévaux ; cela se traduit par une aggravation du risque et par la mise en œuvre d'une politique de défense visant à affranchir la ville de la contrainte fluviale, qui pose les bases de la gestion actuelle des inondations. Au cours du XXe s., l'expansion urbaine entraîne une aggravation latente du risque tandis que l'absence de forte crue contribue à asseoir le sentiment de sécurité de la ville. Cette situation contraste avec les revendications observables sur les marges de l'agglomération. La réactualisation récente de la connaissance du risque à Lyon prouve par ailleurs que la ville reste potentiellement exposée aux crues.

Le travail permet de prendre la mesure des héritages géomorphologiques et anthropiques, héritages dynamiques qui jouent un rôle actif dans la configuration actuelle du risque d'inondation, et dont la prise en compte peut éclairer les choix de gestion à venir.

En tant qu'outil d'aide à la gestion, la démarche apporte une analyse globale des phénomènes, et est en ce sens complémentaire de l'approche de l'ingénieur. Elle permet par ailleurs d'évaluer l'impact des politiques de gestion et de territorialiser le risque d'inondation. Les cartes obtenues permettent de poser les bases objectives d'une concertation entre les différents acteurs de la gestion, pour mettre en œuvre des mesures adaptées à la réalité du risque sur les territoires concernés. Ces réflexions ouvrent également sur l'aspect pédagogique du SIG historique, pris cette fois en tant qu'outil de sensibilisation de la population urbaine et périurbaine à l'histoire des terres du Rhône et de la Saône, qui peut ainsi contribuer à recréer et à promouvoir une certaine culture du risque en milieu fluvial urbain et périurbain.



Claire Combe

Docteur en géographie, aménagement et urbanisme
Institut de Recherche en Géographie, Université Lyon2
CNRS, UMR 5600 « Environnement, Ville, Société »

La ville endormie ? Le risque d'inondation à Lyon. Approche géohistorique et systémique du risque de crue en milieu urbain et périurbain.

Rhône-Alpes

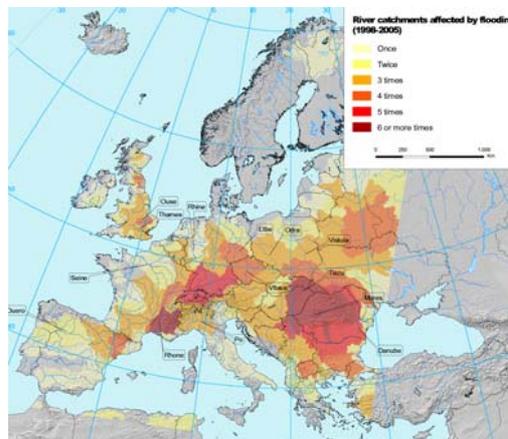


ZABR



Contexte de réflexion

- Forte vulnérabilité des villes contemporaines face à la contrainte fluviale. Aggravation du risque d'inondation matérialisée par la recrudescence des crues depuis 1990.





- Lyon, ville endormie ?



Le quai St-Antoine en 1840 (AML, cliché Froissart)



L'avenue de Saxe en 1856 (AML, cliché Froissart)

Une ville qui s'étend aujourd'hui dans le lit majeur de ses deux fleuves (photo Grand Lyon)

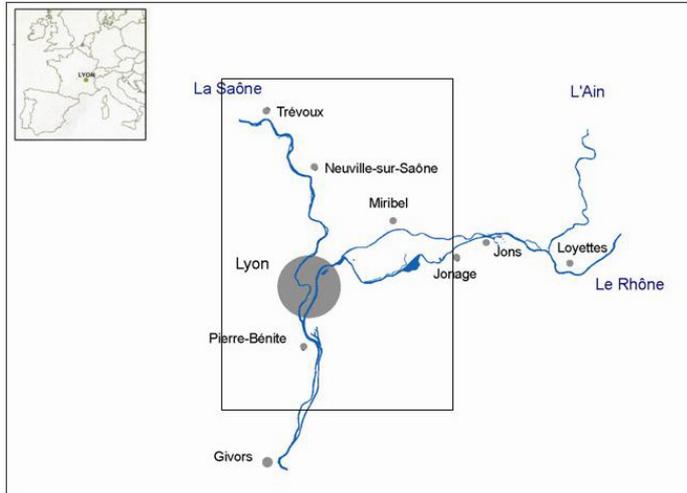


Cadre théorique et problématique

- Limite de l'équation classique risque = aléa x vulnérabilité
- Interactions urbanisation/hydrosystème
 - Aléa et vulnérabilité évoluent dans le temps et l'espace
→ approche géohistorique et systémique comme clé de lecture de la complexité du risque
 - Héritages hydrogéomorphologiques et sociétaux
facteurs de territorialisation du risque
- En quoi les dynamiques du milieu, de l'hydrologie, de l'occupation du territoire, de l'endommagement et des perceptions du risque, mises en œuvre sur la durée et étudiées selon différents pas de temps, conditionnent le risque dans les vieilles villes fluviales ?



Secteur d'étude : le « Y lyonnais » :



Méthodologie déployée

- Echelles temporelles de l'analyse diachronique:
 - Mise en perspective sur le temps long
 - Temps historique et temps court : les deux derniers siècles
- Méthodologie basée sur l'analyse et la réalisation de cartes
 - Le SIGéohistorique, outil d'analyse des dynamiques et de leurs interactions (= outil de territorialisation du risque)
 - Capacités narrative et analytique complétées par un discours d'interprétation des résultats
- Recoupement de différentes sources
 - Travail d'archives
 - Sources écrites, cartographiques et photographiques
 - Entretiens semi-directifs
 - Travail de terrain



L'urbanisation répond aux fluctuations hydrogéomorphologiques

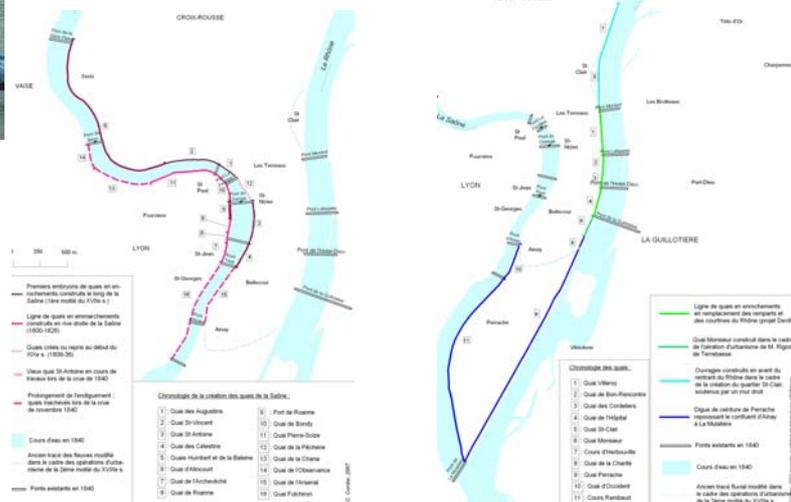
- Histoire de la construction urbaine rythmée par l'alternance de phases de crises et de phases d'accalmie favorables à l'installation humaine
 - Conquête des basses terres autour de notre Ere dans une période de calme hydrologique
 - Crise hydroclimatique du PAG (XIIIe-XIVe / mi-XIXe s.)
→ durcissement de la contrainte fluviale perçue par les riverains → volonté de protection des enjeux urbains
- Crise du PAG coïncide avec la révolution industrielle et la croissance urbaine
 - Besoin de conquérir de nouvelles terres sur le fleuve
 - Interactions très fortes entre la ville et ses fleuves

Adaptation à la crise hydroclimatique du PAG : stratégies de lutte contre l'aléa



- endiguement de la Saône (à partir mi-XVIIe s.)

- nouveaux quartiers et construction d'une ligne de quais rive droite du Rhône (mi-XVIIIe s.)

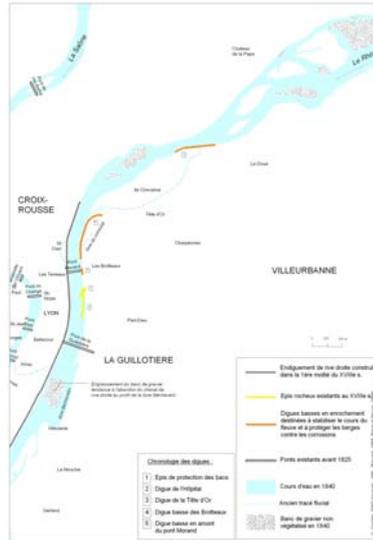


Adaptation à la crise hydroclimatique du PAG : stratégies de lutte contre l'aléa

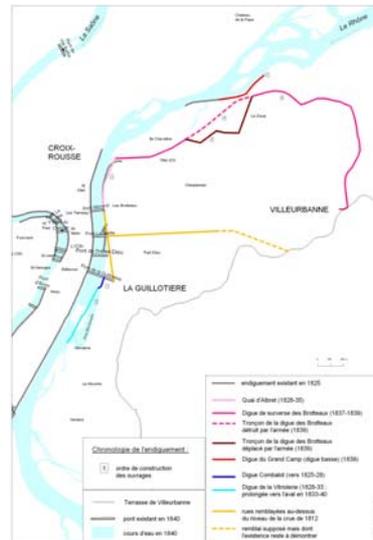
Recherche et action publique



- Premières digues de fixation du Rhône en rive gauche (2^e moitié XVIII^e s.)



- Défense contre les débordements: premières réalisations (1825-1840)



Seminaire d'échanges ZABR

Jeudi 20 mars 2008 – Givors (69)

L'observation sociale du fleuve

Recherche et action publique



A l'échelle historique, évolution de l'aléa par impact anthropique

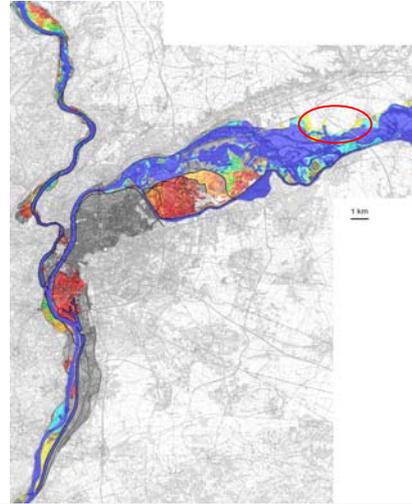
- Impact direct des travaux hydrauliques et du remblaiement de la plaine
- Impact indirect par ajustement de l'hydrosystème aux perturbations anthropiques, modification des conditions d'écoulement

Seminaire d'échanges ZABR

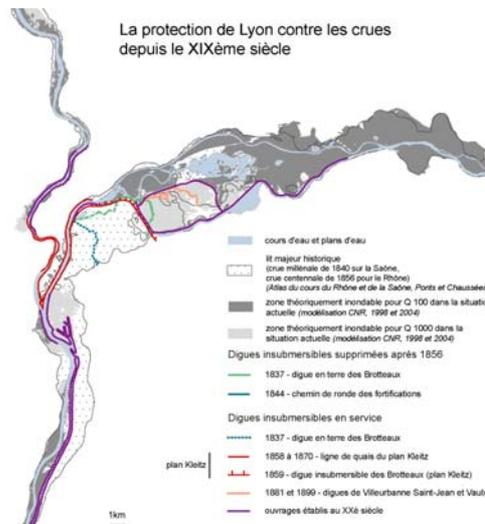
Jeudi 20 mars 2008 – Givors (69)



Evolution des zones inondables depuis 150 ans



Réduction de l'aléa par impact direct des travaux hydrauliques





Un risque résiduel

Cartographie des zones potentiellement soumises à la crue de nappe

— Quais, digues de protection contre les submersions ou voirie formant digue

■ Lit majeur historique inondé au milieu du XIXe s.

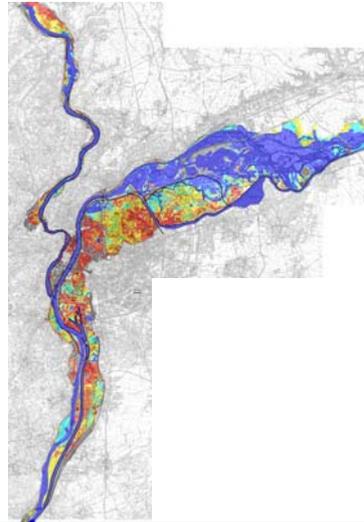
Zones potentiellement inondables par remontée de la nappe dans la situation actuelle :

Données CNR (2003)

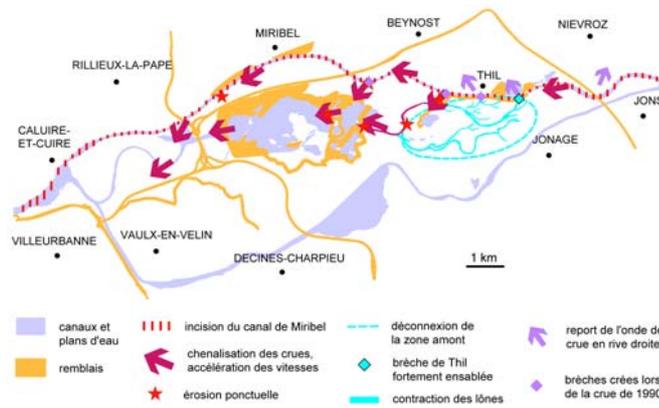


¹ : zones correspondant aux terrains situés sous le niveau maximum atteint en lit mineur par chaque crue caractéristique ; cotes en lit mineur fournies par le modèle hydraulique de la CHR; topographie basée sur le modèle numérique de terrain du Grand Lyon complété par la CHR (2003).

: Comber, 2007 - Fond de plan IGN Scann 25



Evolution de l'aléa par impact indirect: modification de l'enveloppe physique de la crue par ajustement fluvial aux perturbations anthropiques



L'observation sociale du fleuve **Recherche et action publique**



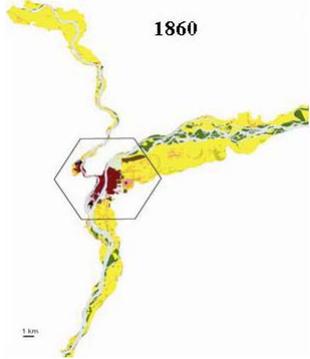
Caractérisation du processus de vulnérabilisation

- Augmentation des enjeux urbains dans le lit majeur

Typologie simplifiée des enjeux situés en zone historiquement inondée ou théoriquement inondable dans la situation actuelle :

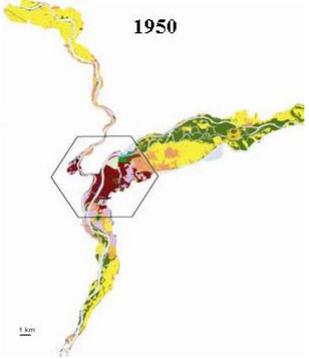
habitat continu dense (centralité)	industrie	agriculture	loisirs et sports	bois et broussailles
habitat collectif	transports	champs captants	surface en eau	
habitat lâche, individuel, lotissement				

1860



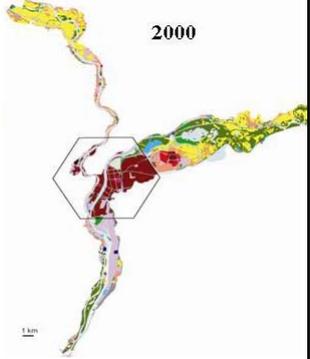
1 km

1950



1 km

2000



1 km

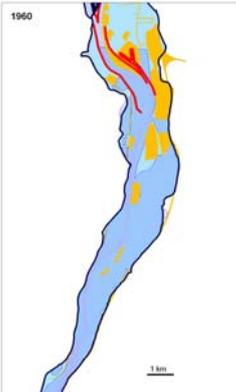
Seminaire d'échanges ZABR Jeudi 20 mars 2008 – Givors (69)

L'observation sociale du fleuve **Recherche et action publique**



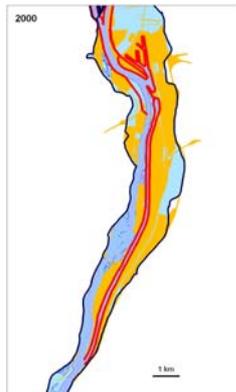
- Des pratiques spatiales de lutte contre l'aléa à l'encontre du rôle stratégique des champs d'expansion des crues

1960



1 km

2000



1 km

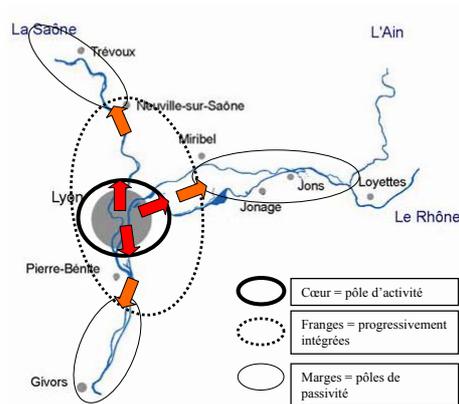
<ul style="list-style-type: none"> lit mineur secteurs remblayés zones inondées par la crue centennale de 1856 (lit majeur historique) zone inondée par la crue cinquantennale de 1957 digue de protection contre les crues 	<ul style="list-style-type: none"> lit mineur secteurs remblayés zones inondées par la crue centennale de 1856 (lit majeur historique) zone théoriquement inondable par la crue centennale dans la situation actuelle (CNR, 2003) digue de protection contre les crues
--	---

Seminaire d'échanges ZABR Jeudi 20 mars 2008 – Givors (69)

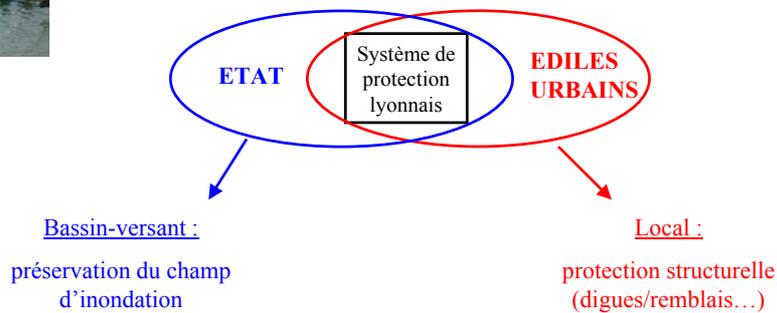


Les héritages géomorphologiques et sociétaux contribuent à différencier des territoires

- Les sous-systèmes spatiaux du risque :



- Une gestion du risque gouvernée par deux champs de force :





Apport de la démarche du géographe :

- Prise en compte du temps et de l'espace
Variabilité spatio-temporelle comme clé de lecture du risque
- Analyse des interactions entre risque / urbanisation
SIGéohistorique outil de territorialisation du risque

→ Aide à la gestion: analyse globale des phénomènes enrichie de la dimension géohistorique et systémique

La perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs

Gilles ARMANI, Maison du fleuve Rhône

La perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs

Gilles Armani, Maison du fleuve Rhône

Nous rendons compte ici des premiers éléments d'une pré-enquête ethnologique sur la perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs sur le Rhône et la Saône. Les différents entretiens réalisés au cours de cette étude montrent la difficulté pour nos interlocuteurs à construire des indicateurs fiables concernant ce type de pollution. En effet, les micro-polluants échappent aux catégories sensibles établies par les pêcheurs et de fait, ces derniers dépendent des experts scientifiques pour évaluer la qualité de l'eau. Dès lors, le doute et le manque d'information se présentent comme une porte ouverte à l'imaginaire.



La perception des micro-polluants toxiques par les pêcheurs amateurs

Gilles Armani, Maison du fleuve Rhône



Une pré-enquête ethnologique

- Une méthode inductive
- 20 entretiens semi-directifs
- Une population de pêcheurs amateurs
- Secteur limité entre Givors et Neuville/Saône



Perception de différentes pollutions affectant les cours d'eau

- Pollutions liées aux activités industrielles
- Pollutions liées aux activités agricoles
- Pollutions liées aux activités ménagères
- Pollutions de fond



Des indicateurs de qualité de l'eau

- La preuve par l'expérience sensible
- Eaux vives, eaux claires
- Observation de la faune et de la flore



Le micro-polluant caractérisé par l'absence d'indicateurs

- Ni vu, ni connu
- Le recours à un « tiers instruit »



Des questions en suspens à propos de l'extension des effets des micro-polluants

- La chaîne trophique
- Les usages de l'eau
 - irrigation des terres agricoles
 - alimentation des plans d'eau
 - eau de baignade
 - eau potable



De la quiétude à l'inquiétude : l'incertitude sur les impacts sanitaires

- Le besoin de savoir
- Consommer le poisson ?
 - le principe de précaution
 - raisonner pour relativiser
 - le fatalisme



La nécessité d'informer

- Pour adapter les pratiques
- Pour éviter
 - les interprétations approximatives
 - les peurs, les inquiétudes
 - les suspicions
 - les rumeurs
- Pour accompagner le processus de réappropriation du fleuve en cours

Les relations entre recherche et opérationnel : le point de vue de l'équipe de mise en oeuvre du volet inondation du Plan Rhône

Anne Laure SOLEILHAVOUP, DIREN de bassin

Les relations entre recherche et opérationnel : le point de vue de l'équipe de mise en œuvre du volet inondation du Plan Rhône

Anne-Laure SOLEILHAVOUP – DIREN Rhône-Alpes

Suite aux crues de décembre 2003, l'Etat a fixé une stratégie globale de prévention des inondations sur le Rhône qui s'est ensuite élargie à d'autres enjeux du fleuve pour donner naissance au Plan Rhône. Ce plan grand fleuve est un programme global multi-thématique de restauration et de valorisation du fleuve Rhône et de ses usages. Il s'inscrit dans une approche de développement durable en traitant à la fois des questions d'économie, d'environnement et de social déclinées en six volets : inondation, qualité des eaux, énergie, transport, tourisme, patrimoine et culture. Lancé effectivement en mars 2006 par le CIACT, le financement du Plan Rhône est assuré par un contrat interrégional courant sur la période 2007-2013.

L'équipe projet de la DIREN de Bassin s'est trouvée au cœur de la mise en place technique du volet inondation du Plan Rhône et a entretenu des relations nombreuses et de différentes natures avec le milieu scientifique. Cette communication entend revenir sur ces échanges entre une pratique opérationnelle et des démarches de recherche en distinguant d'une part, les commandes passées au milieu scientifique et les avis donnés de manière plus autonome par le Conseil scientifique, d'autre part les apports contrastés entre les sciences de la nature et les sciences sociales.

Ces éléments conduisent à trois types de questions proposées pour la discussion :

- Pour les scientifiques, comment concilier une commande opérationnelle et une activité de recherche répondant aux critères académiques ?
- Pour les praticiens, comment traduire la critique des sciences sociales en un guide pour l'action ?
- Au-delà, à quelle échelle se positionne le Plan Rhône, entre d'un côté des programmes de recherche nationaux (*RDT, EPR, CDE* du MEDAD) et de l'autre des appels ponctuels et localisés à la recherche ?



Les relations entre recherche et opérationnel : le point de vue de l'équipe de mise en œuvre du volet inondation du Plan Rhône

Anne-Laure SOLEILHAVOUP – DIREN Rhône-Alpes

Question : comment la mise en œuvre d'un plan grand fleuve s'adosse-t-il à la recherche?

Plan de l'intervention :

1. Retour sur la genèse du Plan Rhône
2. Plusieurs types de relations entre recherche et opérationnel :
 - les commandes au monde de la recherche / les avis du Conseil Scientifique
 - Des apports différents sciences de la nature / sciences sociales
 - Illustrations à partir de quelques exemples.



1. Genèse du Plan Rhône : les crues et l'artificialisation du fleuve

- Jusqu'au XIX siècle, un fleuve « libre » et redouté
- La crue historique: **1856**
- Des aménagements très importants après la seconde guerre mondiale et une absence de crue importante
- 1993 et 1994: **réveil de la conscience du risque**
- Suite aux crues de 1993 et 1994 une **étude globale sur le risque inondation** a été lancée
- 2002 et 2003: la colère face aux pouvoirs publics



Genèse du Plan Rhône : la crue de 2003

- Une crue méditerranéenne extensive : 11 500 M3/s à Beaucaire (**proche de la Q100**)
- 7 victimes, 1 milliard d'euros de dégâts dans le Grand delta
- Janvier 2004 : Le préfet de bassin se voit confier l'élaboration d'une **stratégie globale de prévention des inondations**



Le plan Rhône : une réponse globale, un projet de développement durable

- **Les principes du plan Rhône ont été actés par le CIADT du 12 juillet 2005**
 - Concilier prévention des inondations et développement
 - Respecter et améliorer le cadre de vie
 - Assurer un développement économique de long terme
- **Une traduction en six volets:** inondation, qualité des eaux, énergie, transport, tourisme, patrimoine et culture
- **Un contexte favorable**
 - Une volonté politique forte et unanime qui s'appuie sur une vaste mobilisation des populations
 - Une volonté forte de l'État
- **Le lancement effectif du plan Rhône par le CIADT du 6 mars 2006 :** approbation des 6 axes stratégiques, 1,5 Md d'€ sur 10 ans, mise en œuvre via les CPER et PO européens
- Un financement via la contractualisation d'un **contrat interrégional** pour 2007-2013 et du **PO FEDER** dédié au volet inondations du Plan Rhône



Un principe et des orientations stratégiques

Un principe de solidarité entre les territoires : toute action doit avoir un bénéfice global pour l'ensemble des territoires

Orientations stratégiques :

- **Réduire les inondations** : sécuriser les endiguements, favoriser la rétention dynamique des crues, gérer les sédiments...
- **Diminuer la vulnérabilité** : intégrer le risque dans l'aménagement du territoire, maîtriser l'urbanisation par les PPRI, réduire la vulnérabilité des occupants, des activités économiques et des réseaux
- **Savoir mieux vivre avec le risque** : informer, développer la culture du risque, gérer la crise
- Une **déclinaison par territoire** : un raisonnement intégré



2. Relations avec le milieu scientifique

- échanges réguliers avec le **Conseil scientifique pluridisciplinaire dédié au volet inondations**, notamment **sur les orientations stratégiques**, ou sur **l'inondabilité de la Camargue** (suite à des questions émanant des instances de concertation).
- **commande de travaux à des scientifiques**:
 - enquête sociologique auprès des populations rhodaniennes – *Maison du Fleuve Rhône*,
 - atlas des zones inondables – *Jean-Paul Bravard, Mireille Provansal, Gilles Arnaud Fasseta*
 - documentaire audiovisuel sur la crue du Rhône de 2003 – *Denis Cœur et CIM*
- **sollicite la présence et la participation de scientifiques dans les groupes de travail thématiques**
 - pour le groupe sur l'amélioration des conditions de vie en zone inondable- *Bernard Picon*



Le point de vue d'une équipe projet sur les apports de la recherche : pistes pour la discussion

- Des situations différentes selon que l'équipe projet se trouve dans une position de commande d'une expertise ou d'un produit (film, enquête sociologique, atlas des zones inondables) ou que les scientifiques ne sont pas inscrits dans une relation contractuelle (avis du Conseil Scientifique, retour d'expérience sur la mise en œuvre du Plan Rhône dans des colloques ou séminaires de recherche). **Pour les scientifiques, comment concilier une commande opérationnelle et une activité de recherche répondant aux critères académiques ?**
- Des différences entre les sciences de la nature et les sciences sociales dans leur capacité à questionner voire à critiquer l'équipe projet dans ses choix et ses réalisations. **Pour les praticiens, comment traduire la critique des sciences sociales en un guide pour l'action?**
- Au-delà, à **quelle échelle se positionne le Plan Rhône**, entre d'un côté des programmes de recherche nationaux (*RDT, EPR, CDE* du MEDAD) et de l'autre des appels ponctuels et localisés à la recherche ?

LE FLEUVE METROPOLITAIN

Fleuve urbain, fleuve inoffensif ?

Karin Tröger, Maison du fleuve Rhône

Fleuve urbain, fleuve inoffensif ?

Karin Tröger – Maison du fleuve Rhône

S'interrogeant sur les profils des riverains et les formes existantes de « culture du risque » sur les zones inondables de la vallée du Rhône, la DIREN de bassin a confié une enquête qualitative à la *Maison du fleuve Rhône* en 2007. Des entretiens menés avec des habitants, des dirigeants d'entreprises et d'institutions résidentes, il en ressort la variabilité de la sensibilité au risque d'inondation, à l'échelle du bassin rhodanien. Le sentiment de vulnérabilité reste subordonné au cadre de vie, évoluant au gré de l'occurrence et de l'intensité des crues, mais aussi des mesures de prévention locales, de l'accès à l'information et de l'inscription dans les réseaux de sociabilité (vie municipale et associative, réseaux professionnels, etc.) sur le territoire de vie.

La dimension territoriale recouvre tous les niveaux de la relation au risque, de la prise de conscience de l'exposition à l'implication dans la gestion du risque. À la fois territorialement circonscrite, protéiforme et fragmentée, la « culture du risque » relève de pratiques vernaculaires réactivées au moment de l'alerte. Ces savoirs ouvrent cependant la voie à une sensibilité au milieu fluvial, s'élargissant dès lors à une « culture du fleuve » globale, capable de s'affranchir des limites territoriales.

En région lyonnaise, les perceptions riveraines diffèrent sensiblement de celles rencontrées sur le Rhône amont ou aval. Assagi depuis les années 1950, le Rhône représente un élément intégré au décor urbain, largement domestiqué, les représentations cantonnant généralement le fleuve « sauvage » et débordant aux zones rurales. En milieu urbain dense et exempté de longue date des impacts des crues, riverains et responsables d'établissements occultent généralement l'aléa, tant ils se sentent protégés par les aménagements du Rhône et les infrastructures érigées en bordure. Cette posture d'incrédulité – renforcée par l'absence de directives émanant des autorités de tutelles – varie quelque peu sur le secteur de Vaise, plus régulièrement soumis aux inondations de la Saône. Mais, parce qu'elles sont de faible ampleur, elles n'ont que peu d'effets sur le sentiment de vulnérabilité, et par conséquent, sur la mise en place de mesures de protection individuelles.

Face aux enjeux de sensibilisation au risque d'inondation, et plus largement à une meilleure connaissance du fonctionnement fluvial, un dispositif expérimental se décline actuellement sur quatre secteurs le long du bassin rhodanien. Développé dans le cadre du plan Rhône, il vise à définir sur chaque territoire concerné une méthode d'information-sensibilisation en prise directe avec les situations vécues et les différents contextes territoriaux (agglomération ou zone rurale, par exemple), prenant appui sur les tissus institutionnel, économique et associatif locaux.



Fleuve urbain, fleuve inoffensif ?

De l'enquête des perceptions riveraines au dispositif expérimental « culture du fleuve et du risque »

Cadre de l'opération : Plan Rhône

Karin TROGER – Maison du fleuve Rhône



L'enquête « perceptions riveraines »

Mieux comprendre les ressorts de la conscientisation du risque et l'implication personnelle

Contribuer à l'amélioration de la stratégie de prévention du risque

Contexte

- > Volet information et culture du risque d'inondation du Plan Rhône

Sondage BVA - 1er trimestre 2006 (3807 riverains questionnés)

- > Un état des lieux de la « culture du risque » sur le bassin du Rhône.

Secteurs et population cible

- > De la frontière suisse au delta : 20 communes
- > 62 personnes localisées en zone inondable





Les principaux enseignements

Un sentiment de vulnérabilité globalement modéré

Trois postures face au risque

- risque jugé improbable
- risque perçu mais minoré
- risque mesuré et appréhendé.

Des formes éparées de conscientisation du risque

- observation du fleuve, transmission d'une mémoire de la crue, attention à l'information délivrée.

Un fort ancrage territorial

Les moteurs de la conscientisation du risque

- intégration dans une culture « locale » et expérimentation de la crue
- implication dans les réseaux de sociabilité
- le sentiment d'appartenance au fondement de l'acceptabilité du risque

La culture du risque, partie prenante de la culture du fleuve

- Les 3 niveaux à distinguer :
- culture du risque, culture locale , culture du fleuve

Le sentiment de vulnérabilité est culturellement, temporellement et territorialement défini.



La situation de l'agglomération lyonnaise

Une posture de déni, voire de raillerie

- Le « mythe » du barrage protecteur
- Le fleuve urbain maîtrisé, le fleuve sauvage aux portes de la cité
- PPRI perçu sous l'angle de la contrainte
- Prégnance des autres risques

Un défaut de directives de la part des autorités de tutelles

- Pas d'information spécifique sur le sujet inondation
- Au mieux, une appréhension « instinctive » du risque

Quand s'effectue la prise de conscience :

- Des attentes extrêmement localisés (expertise sur site et par activité)
- A qui s'adresser pour en savoir plus ?
- Des besoins implicites : mieux connaître le phénomène de crue et la gestion du fleuve



A la lumière des résultats de l'enquête : mise en place d'un dispositif opérationnel de sensibilisation à la culture du fleuve et du risque

Constat initial

Inadaptation du message préventif institutionnel (information descendante et globalisée) aux réalités vécues par les usagers des zones inondables.

Proposition

Initier une démarche expérimentale de prévention dynamique et territorialisée tout au long de l'année 2008.

Objectif

Agir sur la diffusion de savoir-faire et la connaissance du fleuve sur 4 sites pilotes, à travers l'implication d'acteurs publics et privés locaux : définir une méthode de sensibilisation-information adaptée aux spécificités territoriales.



Le dispositif en pratique

4 sites pilotes

- > Yenne (Haut-Rhône)
- > Agglomération viennoise (Rhône moyen)
- > Aramon (Rhône aval)
- > Boulbon (Rhône aval)

Les partenaires envisagés

- > Elus communaux et intercommunaux
- > Techniciens territoriaux
- > Chefs d'entreprises
- > Directeurs d'établissements accueillants du public (scolaire, culturel, santé...)
- > Acteurs associatifs

Une démarche en 3 phases :

état des lieux, constitution des groupes de travail,
restitution et mutualisation des enseignements

Quelle stratégie fleuve pour la métropole lyonnaise ?

Corinne Hooge,
Olivier Pillonel, Grand Lyon

Quelle stratégie fleuve pour la métropole lyonnaise ?

Corinne Hooge, Direction Prospective et Stratégie - Grand Lyon
Olivier Pillonel, Délégation Générale au Développement Urbain - Grand Lyon

« Plan Bleu » ou la reconquête du fleuve

Les aménagements d'infrastructure le long du Rhône et, dans une moindre mesure, de la Saône aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle, sans doute bénéfiques sur le plan économique, ont provoqué une séparation physique et psychologique des Lyonnais avec leurs cours d'eau. Ces derniers ne sont plus guère fréquentés, sauf par les pêcheurs et les rameurs. Lentement, mais sûrement, Rhône et Saône ont disparu de l'inconscient collectif lyonnais.

Les retrouvailles de Lyon avec ses cours d'eau sont en marche depuis les années 60. A cette époque, s'opère une prise conscience de l'importance de préserver les zones demeurées proches de la nature, qui jouent un rôle hydrologique d'étalement des crues. On y admet par ailleurs les activités de loisirs liées à l'eau et à l'ambiance écologique.

Au début des années 90, l'ambition fluviale de l'agglomération lyonnaise s'affirme avec la démarche « Plan bleu » (1991 et 1998). Les espaces fluviaux dénaturés par les grands aménagements sont ainsi peu à peu réhabilités :

- Le Rhône aval des îles et des îlons bénéficie d'un projet de reconquête véritablement pionnier dans la vallée du Rhône.
- Longtemps délaissées, les berges font de nouveau l'objet de projets et d'aménagements. L'objectif est de reconquérir les 200 kilomètres de berges dans l'agglomération lyonnaise, de renouer des relations entre les quartiers et les villages avec les fleuves.

La stratégie « Plan bleu » a donné naissance à des projets d'aménagement majeurs : Grand Parc de Miribel Jonage, Parc de la Feyssine, Berges du Rhône, Lyon Confluence, Rhône aval des îles et des îlons, et demain les Rives de Saône, l'Anneau bleu etc.

Les Agendas 21 Val de Saône Vallée de la Chimie et Anneau Bleu : une démarche de développement global de ces espaces avec le fleuve comme fil rouge

Depuis 2004, trois démarches spécifiques de développement durable ont été engagées de manière partenariale entre le Grand Lyon, les communes et les acteurs locaux du Val de Saône, de la Vallée de la chimie et de l'Anneau Bleu. Ces trois initiatives pilote ont pour thème fédérateur le fleuve.

Ces démarches empreintes de pragmatisme et de réalisme visent à unir les efforts et mutualiser les idées et les moyens pour mieux répondre aux objectifs du développement durable. Elles ont déjà abouti à la rédaction d'un Plan d'actions pour le Val de Saône et la Vallée de la chimie.

Le fleuve métropolitain : un emblème en devenir ?

La démarche Lyon 2020 a exploré comment faire du fleuve un véritable emblème pour la métropole lyonnaise, fédérateur des acteurs et des habitants et visible à l'échelle nationale et internationale. Élément multiple, le système fluvial a besoin de voir l'ensemble de ses fonctions stimulées pour devenir l'artère centrale de la métropole, c'est-à-dire un espace de

vie rayonnant, approprié par tous, qui offre des possibilités d'usages en phase avec la société et les pratiques.

Si les dynamiques de reconquêtes et réhabilitation spatiales sont en marche depuis 15 ans, deux fonctions mériteraient particulièrement d'être stimulées à l'avenir.

1) La métropole lyonnaise se doit de tirer le meilleur parti du fleuve et des vallées en terme d'image, comme en terme de loisirs touristiques. Les potentialités sont nombreuses : les cours d'eau pourraient tour à tour être identifiés comme un lieu de loisirs diurnes et nocturnes, une scène événementielle, un terrain idéal pour se familiariser avec l'écologie, un mode de transport avec le développement de la croisière, de la plaisance et celle attendue de véritables navettes fluviales... Ce dernier point semble le facteur clé qui fera réellement de Lyon une métropole fluviale.

D'ores et déjà, cette évolution est amorcée et confortée par le développement des loisirs de proximité et la réhabilitation des berges. Le Rhône et la Saône sont désormais des espaces dédiés à de multiples pratiques susceptibles de séduire les visiteurs : certaines anciennes (joute, pêche, courses marinières, waterpolo), d'autres nouvelles (véloroute, bases de loisirs, sentiers découvertes, urbaines avec les berges), et pourquoi ne pas imaginer encore de nouvelles possibilités, comme par exemple une piscine en plein air au Confluent ?

Ces pratiques méritent d'être développées, pour répondre à une demande sociale croissante de loisirs de proximité et à des fins touristiques.

2) La métropole lyonnaise doit encourager l'usage de la voie d'eau à des fins de transport de marchandises. Avec la saturation prochaine du transport routier et la crise de l'énergie, le transport fluvial représente une opportunité à saisir. Le développement du port de Marseille/Fos, dont le Port Édouard Herriot constitue le port avancé, obligera à imaginer des solutions pour faire face à l'augmentation du trafic, sans augmenter la superficie du port (organisation d'un schéma portuaire avec des ports de délestage localisés à Salaise-sur-Sanne, Villefranche-sur-Saône, Macon Vienne et Valence).

Quelle stratégie fleuve pour la métropole lyonnaise ?



GRANDLYON
communauté urbaine

L'agglomération lyonnaise renouvelle ses relations avec ses cours d'eau

- Jusqu'au 19^{ème} siècle, la ville au bord de l'eau,
- 1850-1950 : le « siècle des ingénieurs »,
- Depuis 1960 : des retrouvailles progressives



« Plan Bleu » : la reconquête du fleuve

- **Préservation et restauration des espaces fluviaux,**
Organisation du partenariat et des interventions locales
- **Développement des fonctions urbaines majeures de l'agglomération,**
Cité internationale, Confluence, Carré de Soie



« Plan Bleu » : la reconquête du fleuve

- **Aménagement des berges et maillage d'un réseau de parcs urbains**
Miribel Jonage, la Feyssine, Berges du Rhône, Gerland,
...et demain l'anneau bleu, les Rives de Saône, etc.



Des projets emblématiques de cette nouvelle relation à l'eau : ex. l'anneau bleu

- Un partenariat original à l'échelle du Rhône amont et des objectifs partagés,
- Un plan d'actions engagé,
Grand Large, Léman Mer, Centre de pédagogie des Allivoz...
- L'aménagement des berges du canal de Jonage,
Un projet concerté entre ville et nature



Les agendas 21 territoriaux du Grand Lyon : le fleuve comme fil rouge

- 3 agendas 21 : Val de Saône, Vallée de la chimie, Anneau Bleu
Des initiatives partenariales pilotes pour mettre en œuvre un Plan d'actions développement durable



Le fleuve, un emblème en devenir

Le fleuve, au cœur du patrimoine métropolitain

- incarne la métropole à la grande échelle
- incarne son urbanité, dans toutes ses formes
- des retrouvailles en marche

Un potentiel à activer

- la relation homme / fleuve
- le fleuve, vecteur d'image de la métropole

Le fleuve métropolitain



Considérer le fleuve dans toutes ses dimensions

- **penser à la grande échelle** : le Val de Saône, le cœur de Lyon, Givors, la Vallée de la chimie, le Rhône amont, mais aussi l'amont et l'aval de la métropole
- **des fonctions différentes à concilier** : naturelle, urbaine, économique, loisirs, festive, sportive et événementiel
- ... **le fleuve, un élément naturel à « ménager »**
- **associer des acteurs multiples** : partenaires gestionnaires, mais aussi acteurs publics, associatifs et privés qui font vivre le fleuve

... vers une stratégie fleuve globale à l'échelle métropolitaine ?

Soutenir le développement du transport fluvial de marchandises

- **le transport fluvial de marchandises, un marché infime, mais en constante progression**
- **anticiper l'augmentation du trafic** par une stratégie portuaire à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise
- **faire mieux coïncider activités économiques et leur usage du fleuve**, comme le prévoit la charte du Port Edouard Herriot.

Se donner les moyens d'une plus grande sobriété énergétique



Développer le tourisme et les loisirs à partir du fleuve

- générer une scène événementielle à la hauteur d'une métropole fluviale
- mettre en place des navettes touristiques type bateau-mouche
- devenir une halte incontournable du tourisme fluvial, ce qui pose la question des infrastructures d'accueil
- développer les pratiques de pleine nature, pour répondre à une demande sociale croissante
- affirmer Lyon comme métropole fluviale, ce qui implique d'abord de faire partager une « culture du fleuve » dans la métropole

De nombreuses potentialités à faire monter en puissance !



RESTAURATION ECOLOGIQUE ET RE-APPROPRIATION

La perception visuelle des paysages de berges aménagées

Mélanie Cossin, Université Lyon 3

La perception visuelle des paysages de berges aménagées

Mélanie Cossin, Université Lyon 3

Au cours du siècle dernier, les paysages fluviaux ont considérablement été modifiés par les nombreuses interventions dont les cours d'eau ont été l'objet : calibrage des lits, extractions de matériaux, enrochements et endiguements des berges, construction de barrage, urbanisation, etc. Si, dans ce contexte, bon nombre de paysages naturels ont été dégradés et uniformisés, de nouveaux paysages de l'eau ont été créés. Il est ainsi possible, aujourd'hui, d'observer une grande variété de paysages le long de nos rivières : des paysages naturels, des paysages recréés et des paysages artificiels. A l'heure où la demande sociale en matière de paysage se fait de plus en plus prégnante notamment sur les milieux fluviaux, particulièrement appréciés dans notre société, il convient de s'interroger sur la perception visuelle des paysages de berges aménagées. Entre paysages naturels, recréés et artificiels, quelles sont les préférences visuelles des observateurs ? Les réponses à cette question apportent des éléments intéressants pour l'aménagement et la gestion des cours d'eau.

L'étude de la perception visuelle d'un paysage est en général appréhendée par des enquêtes auprès des observateurs, construites à partir de la technique du photo-questionnaire (un questionnaire associé à un jeu de photographies). Nous présentons ici, en exemple, une enquête sur la perception des paysages fluviaux réalisée auprès de 134 personnes. Une planche de 20 photographies de paysages de berges, des plus naturels aux plus artificiels, est présentée aux personnes enquêtées. Celles-ci choisissent d'abord les 3 paysages préférés et les 3 paysages les moins appréciés. Elles répondent, ensuite, pour chacun de ces deux types, à une question ouverte (« que vous inspirent ces photos ? ») qui leur permet d'expliquer leurs choix par des mots.

Les résultats de cette enquête montrent un vrai consensus dans le choix des paysages préférés comme dans celui des paysages les moins appréciés : pour l'un comme pour l'autre, deux paysages sur les 20 présentés sont choisis par 3/4 des personnes enquêtées et cela toutes catégories de groupes d'acteurs confondues. Le choix, quasi unanime, des paysages préférés met en lumière l'existence de caractéristiques paysagères consensuelles en matière d'appréciation des paysages fluviaux. Ainsi, la présence d'eau vive, d'une ripisylve arborée dans des paysages présentant un aspect visuel organisé et entretenu apparaissent comme des éléments particulièrement appréciés. A l'opposé, la présence humaine, le manque d'eau, l'absence de la vue de l'eau, la prédominance des bancs de graviers ou encore l'absence de végétation sont autant de signes caractérisant les vues les moins appréciées. La perception visuelle des paysages de berges aménagées suit les mêmes conclusions : les paysages de berges aménagées par des ouvrages en génie civil et les paysages de berges protégées en génie végétal dont la structure de la protection est visible sont perçus comme artificiels et peu appréciés ; les paysages de berges aménagées en génie végétal sont généralement perçus comme naturels et appréciés. L'intégration paysagère des aménagements de rivière réalisés en techniques végétales est donc confirmé. En respectant les caractéristiques écologiques, hydrologiques et paysagères de la rivière, cette technique constitue une solution de protection de berge intéressante à retenir dans le cadre d'une gestion intégrée, pour autant que certaines règles de réalisation soient suivies.



La perception visuelle des paysages de berges aménagées

Mélanie COSSIN



Le contexte

- Une demande sociale orientée vers un cadre de vie de qualité et un besoin de naturalité
- Des cours d'eau de plus en plus fréquentés
- Des paysages fluviaux qui ne sont pas véritablement « naturels »
- Des observateurs confrontés à des paysages aménagés

→ Intérêt d'analyser leur perception



Deux types de paysages de berges aménagées

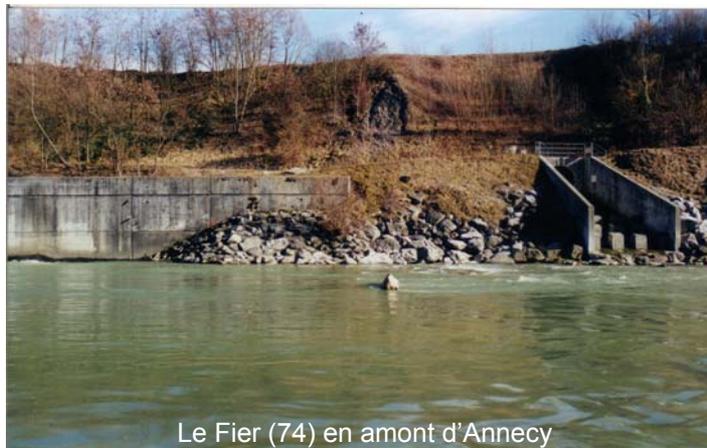
- Les paysages « artificiels » : protection de berges en génie civil
- Les paysages « recréés » : protection de berges en génie végétal

et

- Les paysages « naturels » : berges n'ayant fait l'objet d'aucune protection



Un exemple de paysages de berges « artificiels »



Le Fier (74) en amont d'Annecy



Un exemple de paysages de berges « recréés »



La Scheulte en Suisse



Un exemple de paysages de berges « naturels »



Le Roubion (26) dans sa partie médiane



La rivière « idéale »

House et Sangster, 1991

Une rivière sinueuse bordée d'une forêt de feuillus avec un sous-bois herbacé dans laquelle sillonneraient des sentiers...



La perception visuelle ...

- Une question clé : Comment les paysages de berges aménagées sont-ils perçus ?
→ Analyser les préférences visuelles des observateurs
- La méthode : enquête réalisée à partir d'un photo-questionnaire



Un exemple d'enquête réalisée

- Analyse de la perception visuelle des paysages fluviaux
- Un questionnaire associé à une planche de 20 photos de paysages de berges soumis à 134 personnes
- Une présentation des paysages fluviaux des plus naturels aux plus artificiels



Les questions posées

- Parmi ces photos, indiquez les numéros, par ordre de préférence, des 3 photos que vous préférez.
- Parmi ces photos, indiquez les numéros des 3 photos que vous appréciez le moins.
- Que vous inspirent ces photos?



Quelques résultats ...

- Un vrai consensus dans le choix des paysages préférés mais aussi dans le choix des paysages les moins appréciés
 - pour les $\frac{3}{4}$ des personnes enquêtées
 - quel que soit le groupe d'acteurs



Les deux paysages les plus appréciés



Photo 13



Photo 3



Les deux paysages les moins appréciés



Photo 20

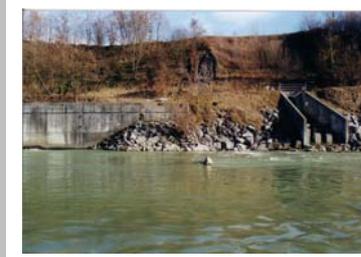


Photo 15



Quelques résultats ...

- Les paysages de berges aménagées par des ouvrages en génie civil
- Les paysages de berges protégées en génie végétal dont la structure de la protection est visible
 - perçus comme artificiels et peu appréciés
- Les paysages de berges aménagées en génie végétal
 - perçus comme naturels et appréciés



Perspectives

- Les vues transversales des cours d'eau validées pour l'analyse des paysages fluviaux en général et ceux de berge en particulier
- Les protections de berge en génie végétal = une technique à privilégier dans une gestion intégrée des cours d'eau
- L'étude des perceptions visuelles = un élément clé pour discuter des actions d'aménagement (décideurs, gestionnaires, citoyens)

Paysage et restauration écologique. L'exemple des bras morts du bassin versant du Rhône

Marylise Cottet, Université Lyon 3

Paysage et restauration écologique

L'exemple des bras morts du bassin versant du Rhône

Marylise Cottet, Université Lyon 3

Les milieux de bras morts du bassin versant du Rhône retiennent l'attention des acteurs de l'eau dans la mesure où ils font l'objet d'une restauration écologique. C'est en particulier le cas de la rivière d'Ain et du fleuve Haut-Rhône, où la mise en place du programme LIFE et du programme décennal de restauration écologique du Haut-Rhône ont respectivement permis, depuis les années 1990, la réalisation de travaux de restauration de 5 et de 24 bras morts. Même si certaines mesures ont été prises pour intégrer une composante sociale au projet de restauration (communication, aménagements de parcours riverains des bras morts...), les travaux restent dans les faits très largement basés sur des objectifs écologiques.

Pourtant, une nouvelle demande sociale sur ces milieux est sensible. Elle émane des populations locales et régionales (milieux envisagés comme cadre de vie ou comme cadre favorable à la pratique de certains loisirs). Par ailleurs, les élus locaux et les gestionnaires en charge de la gestion durable des territoires expriment un déficit de connaissances sur cette demande sociale. Afin de renouer les liens entre les sociétés locales et ces milieux spécifiques, il semble nécessaire d'élargir les objectifs de restauration à des considérations sociales.

Le but de cet exposé est de montrer en quoi **une meilleure prise en compte du paysage dans les projets de restauration écologique des bras morts favoriserait une réappropriation sociale de ces milieux**. D'une part, le paysage est un concept opératoire en aménagement du territoire dans la mesure où il favorise la concertation, nécessaire à toute co-construction des projets (il assure un langage commun). D'autre part, toute intervention d'ingénierie écologique se traduit par une modification des paysages. Une meilleure adéquation entre ces interventions et la demande sociale relative à ces paysages favoriserait une meilleure adhésion sociale aux travaux de restauration et pourrait conduire, à terme, à une réappropriation de ces milieux par les sociétés.

A ce jour, la demande sociale sur ces paysages est relativement mal connue et elle doit être approfondie. A cette fin, deux enquêtes par photo-questionnaire visant à comprendre la perception sociale de ces paysages ont été (ou vont être) lancées. L'une d'entre elles est dès à présent disponible à l'adresse suivante. Son objectif est de mettre en évidence les réactions propres à chaque individu en fonction d'éléments structurants des paysages.

<http://umr5600.univ-lyon3.fr/enquetes/mcottet/>

Vous êtes tous invités à y participer : que vous soyez riverain, chercheur, gestionnaire de la rivière, décideur ou simple citoyen, votre perception vous est propre. Faites-en part en répondant au questionnaire !

Paysage et restauration écologique

L'exemple des bras morts du bassin
versant du Rhône

Marylise Cottet

Anne Honegger

Hervé Piégay



Qu'est ce qu'un bras mort ?

- L'ancien bras d'un fleuve déconnecté du chenal principal
- Création liée à la dynamique fluviale



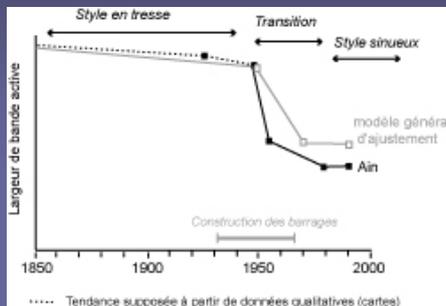
Destins : E. Fèvre (CREN)



Le système fluvial "en tresses" du début du XX^e siècle a pris l'aspect, un demi-siècle plus tard, d'une rivière qui méandre, créant et entretenant des îles.

Contexte de la réflexion

- Disparition des bras morts
 - Une diminution de la dynamique fluviale (fin du style en tresse) et un atterrissement de ces annexes

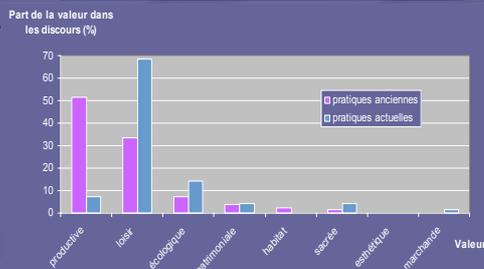


A.J Rollet, 2007

- Appel à l'ingénierie écologique
 - Mise en place d'opérations de restauration de
 - 5 lônes sur l'Ain (programme LIFE)
 - 24 lônes sur le Haut-Rhône (programme décennal de restauration)
 - Une intervention sur les écosystèmes

Quels enjeux pour ces restaurations ?

- Dans les faits, des objectifs essentiellement écologiques
 - Rétablissement de structures et de fonctions écologiques
- Et des enjeux sociaux à approfondir
 - Une désappropriation progressive de ces milieux...
 - Une évolution des pratiques sociales
 - La « dégradation » du milieu en partie responsable : « *Personne peut rentrer dans les brotteaux autrement. C'est ça le problème. Donc, c'est vrai qu'il faudrait entre guillemets faire des passages, dedans, qu'on puisse passer, voyez, des grandes allées pour voir, bon.* »
 - De nouveaux enjeux ? Un espace à reconquérir.
 - ... néfaste pour l'avenir même des bras morts
 - Des milieux par essence voués à disparaître
 - Une non reconnaissance sociale de ces milieux engendrerait à terme leur abandon



Problématique

- Ne faudrait-il pas élargir les objectifs de restauration à des considérations sociales ?
 - « *La finalité de la restauration (...) est de proposer des solutions curatives pour rétablir les équilibres écologiques – mais aussi socio-économiques – perturbés ou disparus.* » (Donadieu, 2002)
 - Une restauration écosociétale (Caïms, 1995)
 - Une restauration éco-culturelle (Higgs, 1997)
- Hypothèse : **une meilleure prise en compte du paysage dans les projets de restauration écologique des bras morts favoriserait une réappropriation sociale de ces milieux**

Qu'est-ce que le paysage ?

- Ce que l'on voit ?
 - Le paysage est « *une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.* » (Convention européenne du paysage, 2000)
 - il est à la fois le **produit de processus physiques et perceptifs** (ils nous relient au monde sensible par l'intermédiaire de nos sens : recueil et traitement de l'information sensorielle)

D'après cette définition, comment le paysage peut-il jouer un rôle dans la réappropriation sociale des milieux de bras morts ?

Le paysage, une notion propice à la co-construction des projets de restauration

- Tout projet de restauration est issu d'une **construction** de la part des différents acteurs associés au projet (projection de valeurs)
- Jusqu'ici, dans le domaine de l'environnement, des approches décisionnelles de type **top-down** qui fonctionnent en vase clos entre autorités publiques et experts (Faucheux et O'Connor, 2003 ; Terrasson, 2006)
 - Une « dictature de l'expert » (impose son regard dans la production environnementale)
 - Problème de la légitimité procédurale (Faucheux et O'Connor)
- Une réappropriation sociale du milieu commence par une **association des non spécialistes aux processus de décision**
- Quel **rôle du paysage** pour la mise en œuvre de cette concertation ?
 - Il favorise le dialogue et donne la possibilité d'un débat public : constitue un **langage commun** pour la discussion.
 - Concept opératoire en aménagement du territoire.



Roussio

Le paysage, un médiateur entre les enjeux écologiques et sociaux ?

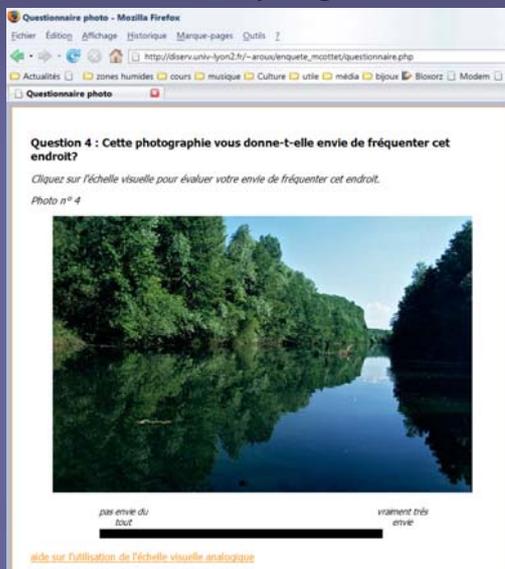
- Une « demande sociale » émergente sur les paysages
 - « L'intérêt que les populations portent à une question » (Luginbühl, 2001)
 - Une définition relativement ouverte
 - préférence, perception, représentation ou attente ?
 - Cette demande peut considérer le paysage en tant que cadre de vie, cadre propice à la pratique de certains loisirs...
- Toute intervention d'ingénierie écologique se traduit par une modification des paysages
- Hypothèse : une meilleure adéquation entre les objectifs de restauration et la demande sociale en paysage favoriserait
 - une meilleure adhésion sociale au projet
 - une réappropriation sociale de ces milieux
 → cela demande une intégration d'objectifs paysagers aux objectifs de restauration



Une meilleure connaissance de la demande sociale sur ces paysages est nécessaire.

Les photo-questionnaires : un outil pour la connaissance des préférences paysagères

- Méthodologie
 - Support photographique : choix des photos en fonction des variables susceptibles d'influencer la perception
 - Appréciation par le biais d'échelles visuelles
 - Enquête-web
- 2 enquêtes
 - La structure paysagère de l'environnement de la lône
 - Le plan d'eau lui-même



Une réponse aux enjeux sociaux actuels

- Les résultats d'une telle enquête
 - permettent d'aborder le champ de la modélisation et d'anticiper des réactions en fonction des éléments structurants des paysages (Le Lay, 2005)
 - donnent aux gestionnaires la possibilité
 1. d'adapter les travaux de restauration aux préférences paysagères de la société riveraine tout en respectant les objectifs écologiques
 2. de développer sur certains secteurs particulièrement appréciés des parcours permettant une relation privilégiée entre les sociétés et ces environnements spécifiques, répondant ainsi à la « demande sociale » sur ces milieux
 3. etc.

Perspectives...

<http://umr5600.univ-lyon3.fr/enquetes/mcottet/>

La plus value sociale d'un programme de restauration écologique

André Vincent, Maison du fleuve Rhône

La plus value sociale d'un programme de restauration écologique

André Vincent – Maison du fleuve Rhône

La mise en œuvre par le Syndicat du Haut Rhône du Plan décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône apparaît aujourd'hui comme un bon exemple de la manière dont un territoire peut se saisir d'un programme de renaturation dans une perspective de développement territorial.

Au-delà des effets sur le milieu naturel, commencent en effet à s'apercevoir désormais des effets sur et pour le milieu humain : développement d'activité, transformation de l'image du fleuve, dynamique territoriale...

La notion de « plus-value sociale », développée au Canada dans l'évaluation des politiques de l'environnement, peut s'avérer utile pour rendre compte des effets sociaux d'une politique de la nature. La plus-value sociale apparaît en effet comme le stade ultime d'un programme d'action environnemental, celui où ce dernier engendre une dynamique sociale dépassant largement son stricte périmètre d'intervention initial.

S'ouvrirait ainsi un nouvel horizon pour les politiques de gestion de l'eau : celui de leur transformation en politique de développement durable pour un territoire. Or, si tel est le cas, ceci ne va pas sans interroger aussi bien la définition et la mise en œuvre de ces politiques que le travail de recherche scientifique sur lequel elles peuvent s'appuyer et qui peut les accompagner.

C'est en effet le lien entre nature et société qui est posé à travers cette notion : comment le penser dès le départ ? quelles conséquences méthodologiques ainsi qu'en termes d'élaboration et de conduite de projet ? mais aussi, quelles perspectives pour les actions de recherche ? comment suivre et rendre compte des transformations du milieu physique comme du milieu humain... ?



La plus-value sociale d'un programme de restauration écologique

André Vincent – Maison du fleuve Rhône



La restauration écologique du Haut Rhône

- 3 aménagements CNR et 24 îlots sur plus de 50 Km de fleuve
- 28 communes, 4 départements
- Un programme de travaux débuté en 2004 : augmentation des débits réservés en aval des barrages de retenue ; restauration de îlots
- Une volonté de la part du SHR de développer un volet « socio-économique » en appui sur la restauration écologique.
- Mise en place d'un dispositif de suivi des effets sur le plan social et culturel de ce programme d'intervention sur le milieu naturel



3 types d'effets

Premier type

- Augmentation du nombre de kayakistes sur les Rcc ; du nombre de pêcheurs ; des fréquentations et des usages ;
- Relance activité guide de pêche
- Création de 2 nouvelles activités de location de Canoë-kayak et dynamisation des 3 pré-existantes
- Intégration du fleuve dans les dépliants de promotion touristique
- Transformation chez les personnes qui fréquentaient le Rhône, le connaissaient auparavant, de leur regard sur le fleuve



Deuxième type

- Populations du T. accèdent à de nouveaux services : rando. Kayak, vélo-route, Escale Ht Rhône...
- Dynamisation de l'offre de loisirs
- Arrivée de nouveaux « clients »
- Création d'un événementiel de portée régionale
- Travail en réseau des OT
- Création d'un réseau Ht Rhône
- Emergence de nouvelles collaborations entre acteurs
- Transformation du regard porté sur le T. par les habitants



Troisième type

- Création d'un contexte favorable au maintien d'activité...
- Intégration dans le projet d'autres programmes
- Intégration d'un nouveau volet (tourisme) et de nouveaux acteurs
- Emergence de projets publics et privés traduisant une appropriation du projet par de nouveaux acteurs
- Recomposition de P10 en un projet de développement territorial élargi
- Transfert de compétences au SHR



À quoi renvoient ces catégories ?

- Recours à des travaux d'évaluation de politiques environnementales conduits par l' Université du Québec-Chicoutimi : www.ugac.ca : *Modèle de suivi des incidences sociales. Évaluation environnementale et développement régional viable*
- Première catégorie : des effets directs de la restauration sur les pratiques, les activités, le cadre de vie des habitants. Ces effets sont mesurés sur un temps donné (depuis le début des travaux) et un espace défini (le fleuve et ses berges).
- Ce sont les impacts sociaux



- Deuxième catégorie : des effets directs, indirects, cumulatifs, synergiques - positifs ou négatifs - selon un espace à géométrie variable, mesurables pendant un temps long sur le mode de vie des individus et des collectifs.
- Ce sont les incidences sociales



- Troisième catégorie : des effets en termes de valeur accrue pour le territoire et profitant à l'ensemble des populations (notamment les plus vulnérables) ; une appropriation de la démarche par les acteurs sociaux.
- C'est la plus-value sociale

ZABR

Zone Atelier Bassin du Rhône

graie

Domaine scientifique de la Doua
66 bd Niels Bohr – BP 52132
F-69603 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 72 43 83 68 – Fax : 04 72 43 92 77
mél : asso@graie.org - www.graie.org

